

grand roi lui-même fut laissé seul, dans l'isolement de sa chambre à coucher de Versailles, négligé par ses courtisans et peut-être l'objet de la risée. Ce n'était plus leur maître, c'était un cadavre, un cerceuil, une fosse, et l'horreur d'une imminente décomposition.

« Encore un moment. Voilà mon sort et ce qui va m'arriver à moi-même... Assassiné par l'oligarchie anglaise, je meurs avant le temps, et mon cadavre aussi va être rendu à la terre pour y devenir la pâture des vers.

« Voilà la destinée très-prochaine du grand Napoléon. Quel abîme entre ma misère profonde et le règne éternel du Christ, prêché, encensé, aimé, adoré, vivant dans tout l'univers !... Est-ce là mourir ? n'est-ce pas plutôt vivre ! Voilà la mort du Christ ! voilà celle de Dieu.

L'empereur se tut et comme le général Bertrand gardait également le silence : « Si vous ne comprenez pas, reprit l'empereur, que Jésus-Christ est Dieu, eh ! bien, j'ai eu eu tort de vous faire général !!!

— 000 —

Biographie de Stanislas Drapeau

PAR M. CHS. THIBAUT

M. Chs. Thibault, avocat et publiciste, a eu l'heureuse idée d'écrire la biographie d'un homme qui nous est cher à plus d'un titre, à nous Québécois.

Né dans la ville de Champlain, en 1821, de parents dont la fortune modeste ne permettait pas de donner à leur enfant, doué par la nature, une éducation en rapport avec ses talents, M. Drapeau sut par son énergie et son activité se créer une position enviable et être en même temps utile à son pays.

Pour lui, il n'y eut pas de sot métier : successivement ouvrier porteur de journaux, typographe, à salaire modique, assez pour lui assurer le pain, puis journaliste rendant à ses compatriotes de signalés services, il parvint à faire comprendre aux hommes d'état d'alors, que les Canadiens-français, au lieu de s'épuiser dans des luttes vaines et stériles, devaient commencer par le commencement : s'emparer du sol. — De 1850 à 1860 ce fut un exode en ville ; nos Canadiens émigraient à flots pressés aux États-Unis ; la Nouvelle-Angleterre se gonflait de notre sang et cette

terre si fertile de l'ancienne Nouvelle-France ne rendait plus, faute de bras pour la remuer. Alors, le jeune patriote Drapeau toujours haaté par l'idée que son peuple ne pouvait périr, qu'il avait une mission grande et noble à remplir dans ce coin de l'Amérique du Nord que l'on nomme Canada, se mit en tête de fonder des sociétés de colonisation dans chaque paroisse afin de retenir ses compatriotes ; on dirait à voir leurs œuvres, que le même génie inspirateur s'était emparé de l'âme de ces deux enfants du pays, M. Drapeau et notre regretté Mgr. Labelle, et s'il y a un rapprochement à faire, c'est bien entre ces deux hommes, frères par les mêmes sentiments, soutenus par le même espoir de voir leurs projets réussir, tous deux ; l'un prêtre, l'autre laïque, ne ménagèrent ni leurs peines, ni leurs soins, ni leur santé pour fonder des paroisses et empêcher nos concitoyens d'aller perdre leur langue et leur religion, sous un ciel étranger.

M. Drapeau réussit : — En 1859, il est nommé, par Sir Paschal Etienne Taché alors premier Ministre, agent pour l'établissement des colons sur les chemins Elgin et Taché qui s'étendent depuis les profondeurs de la paroisse de St-Raphaël jusqu'à St-Octave de Métis, embrassant les Comtés de Bellechasse, Montmagny, Kamouraska, Témiscouata et Rimouski. — La brochure intitulée : *La Colonisation du Bas-Canada envisagée au point de vue national* fit merveille et l'on vit les municipalités rivaliser de zèle pour aider les Colons à commencer leurs établissements. — D'autres patriotes ont continué l'idée de M. Drapeau et, si aujourd'hui nous avons une organisation colonisatrice, c'est bien à son dévouement que nous le devons.

Les contemporains de M. Drapeau sont : L'Hon. Juge Fournier de la Cour Suprême, L'Hon. Juge Plamondon d'Arthabaska, M. Adolphe Tourangeau Maître de Poste de Québec, J.-P. Rhéaume avocat et le Dr Lemieux.

Le nom de Stanislas Drapeau a toujours été mêlé à toutes les questions qui touchaient de près ou de loin la Colonisation ou la nationalité Canadienne, et nous félicitons M. Charles Thibault d'avoir fait connaître les œuvres d'un homme aussi dévoué à son pays.

— 000 —